



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, **le jeudi 23 avril à 20h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Monsieur François JEFFROY, Maire**

### Présents : 23

M. François JEFFROY - Mme Bouchra DERKAOUI - M. Pierre FARCY - Mme Ismène BERION - M. Sergio ALBARELLO - Mme Carmela DEGLIAME - M. Gildas FOUEDJEU - Mme Régine BULTEL - M. Philippe HERCYK - Mme Samia BELKHIR - M. Francis CHENIN - Mme Johanna NEDELEC - Mme Régine JOYEAU - Mme Emilie ELAIDI - M. Yann ALEXANDRE - Mme Myriam MARMECHE - M. Marcel REY - Mme Anna Rut SAULNIER - M. Patrick CANCOUËT - Mme Anne LESUR - Mme Jennifer NUNES - Mme Ghislaine CHAUVEAU - M. Daniel MEI

### Absents : 6

Mme Anne-Laure SIGWALD - M. Jimmy FERNANDES - M. Hamza ZEMMOURI - M. Eric MORLOT - Mme Nathalie JOBARD - M. Marc CLOUET

### Pouvoirs : 6

Mme Anne-Laure SIGWALD pouvoir à M. Patrick CANCOUËT  
Mme Nathalie JOBARD pouvoir à Mme Johanna NEDELEC  
M. Jimmy FERNANDES pouvoir à Mme Samia BELKHIR  
M. Hamza ZEMMOURI pouvoir à M. Sergio ALBARELLO  
M. Eric MORLOT pouvoir à M. Gildas FOUEDJEU  
M. Marc CLOUET pouvoir à Mme Jennifer NUNES

<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>29</b>
<b>Nombre de Conseillers Présents</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de Conseillers Votants</b>	<b>29</b>
<b>Date de convocation</b>	<b>16/04/2026</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>17/04/2026</b>

**Objet : Institut de Formation, d'Animation et de Conseil délégation du Val d'Oise (IFAC 95) - Election d'un représentant**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-33,

**VU** les statuts de l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil délégation du Val d'Oise prévoient que le Conseil Municipal soit représenté par un élu de la commune,

**CONSIDERANT** que le conseil municipal procède à la désignation des membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du CGCT et des textes régissant ces organismes,

**CONSIDERANT** que la Commune adhère à l'IFAC (95),

**CONSIDERANT** la nécessité de désigner un représentant du Conseil municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et convenu à l'unanimité de recourir au vote à main levée, **DECIDE :**

**Article 1 : DE PROCEDER** à l'élection, par vote à main levée, d'un représentant de la commune au sein de l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil délégué du Val d'Oise (IFAC 95).

**Sont candidats :**

Liste Grosly Terre d'Avenir	Liste Agir Ensemble pour Grosly
M. François JEFFROY	Mme Anne laure SIGWAL

**Ont obtenu :**

Liste Grosly Terre d'Avenir	22 voix
Liste Agir Ensemble pour Grosly	7 voix

**Article 2 :** Après avoir procédé aux opérations de vote, est élu, pour représenter la Ville au sein de l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil délégué du Val d'Oise (IFAC 95) :

- **M. François JEFFROY**

Publiée - Notifiée le  
Certifiée exécutoire par le Maire,  
le

François JEFFROY



Le Secrétaire de séance  
Samia BELKHIR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa publication.